

Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 49
- En exercice : 49
Qui ont pris part
à la délibération : 37
Votes exprimés : 37
POUR : 37
CONTRE : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
26 mars 2024
Date d'affichage :
26 mars 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE - Jean-Marie MAURICE - Bruno CHARMET - Daniel RAVERAT, absent excusé (représenté par Benjamin RAVERAT) - Nadine LEGENDRE - Philippe DESCHAUMES - Béatrice BOISE - Jacqueline DUPLESSY - Florian FRAYER - Hervé PASCAULT, absent excusé (représenté par Jérôme PASCAULT) - Jacqueline DE DEMO - Jean-Louis GROGUENIN - Marie-Laure GRIMARD - Pierre-Yves ROY - Christian SCHILTZ - Stéphane MOREL - Christophe GENTIL - Rémy VIDAL, absent excusé (pouvoir à Stéphane MOREL) - Stéphane BARDOUX - Sandra PICART - Jean-Michel SABAN - Clément POINTEAU - François CAMBURET - Xavier COURTOIS - Jacques ROBERT - Claudine MANIGAULT - Michel GCHWEINDER, absent excusé (pouvoir à Annie ROUSSEAU) - Marcel GEORGES - Guy GUENIFFEY - Arnaud ROSIER - Pascal DUBOIS - Sylvie CHARPIGNON - Christian LARDIN - Annie ROUSSEAU - Hubert NAULOT - Bernard ENFRUN - Michel CODRAN -

Absents excusés : Gilles SACKEPEY - Nathalie LABOSSE - Daniel SIMONNET - Catherine VERNEAU - Philippe LARDIN - Claude CATRIN - Christophe CHEYSSON - Pierre NOIROT -

Absents : Evelyne CALLEJA - Cloria JAOLAZA - Bertrand LEBLANC - Frédéric CARRE -

Secrétaire de séance : Nadine LEGENDRE -

Objet de la délibération

SUBVENTION MISSION LOCALE RURALE DU TONNERROIS ET DE L'AVALLONNAIS

La Mission Locale Rurale du Tonnerrois et de l'Avallonnais assure une mission d'accompagnement vers l'autonomie et l'emploi de tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

Pour y parvenir, une conseillère en évolution professionnelle couvre le territoire de la Communauté de Communes.

Une permanence est assurée par la Mission Locale tous les troisièmes jeudis de chaque mois à L'ISLE SUR SEREIN. Cela lui permet de renforcer son action en étant un relais social et d'insertion professionnelle pour les jeunes de notre territoire.

Pour poursuivre ses activités, la Mission Locale sollicite une subvention de 5 000 € pour l'année 2024.

La commission développement économique, réunie le 6 mars 2024, propose d'attribuer la subvention de 5 000 € à la Mission Locale.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'attribuer une subvention d'un montant de 5 000 € à la Mission Locale Rurale du Tonnerrois et de l'Avallonnais, pour permettre son fonctionnement en 2024.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif principal 2024 à l'article 65748.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,
Nadine LEGENDRE



Le Président,
Xavier COURTOIS



REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2024

Application agréée E-legalite.com

PUBLIEE LE 15/04/2024